

Commune de CRAVANT
COMPTE RENDU SOMMAIRE
de la SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2021

SUBVENTIONS 2021 AUX ASSOCIATIONS

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des demandes de subventions respectives des associations communales et intercommunales, décide d'approuver à main levée les montants suivants :

➤ Ecole de Musique de Cravant-Villorceau	9 000.00 €
➤ UNRPA de Cravant	250.00 €
➤ Sports et Loisirs de Cravant	600.00 €
➤ Société Musicale de Cravant-Villorceau	1 300.00 €
➤ CLIC Relais Entour'Age	350.00 €
➤ Les Amis de l'Orgue de Cravant	300.00 €
➤ Comité des Fêtes de Cravant	300.00 €

Ces dépenses seront inscrites au budget primitif 2021.

BUDGET PRIMITIF 2021

Budget principal de la commune

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du budget primitif 2021 présenté pour le budget principal de la commune de Cravant, approuve à main levée et à l'unanimité, celui-ci pour :

➤ Dépenses et recettes de fonctionnement	828 916.00 €
➤ Dépense et recettes d'investissement	122 668.77 €

Soit un total général de 951 584.77 €

BUDGET PRIMITIF 2021

Budget annexe « Eau - Cravant »

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du budget primitif 2021 présenté pour le service de l'eau potable de la commune de Cravant, approuve celui-ci à main levée et à l'unanimité pour :

➤ Dépenses et recettes de fonctionnement	253 105,46 €
➤ Dépense et recettes d'investissement	209 835,80 €

Soit un total général de 462 941.26 €